

un moindre coût. Ses grands amis républicains du Sud ont accumulé un déficit de pratiquement 200 milliards de dollars, en majeure partie à cause de leurs dépenses militaires. Qui a raison et qui a tort dans cette affaire sur le plan moral?

Certes, il est exact que le PITRC et le PCRП coûtent de l'argent au gouvernement à court terme. Je suis cependant convaincu que nous allons économiser de l'argent à long terme de diverses manières: des emplois seront créés, davantage de gens travailleront et paieront des impôts, les factures de chauffage diminueront, de même que les frais liés à une maison ou à de petits immeubles locatifs comme des duplex, des triplex ou des quadruplex. Nous consommerons proportionnellement moins de pétrole, qui est une source d'énergie non renouvelable. Certaines régions du pays ne savent que faire de leur gaz naturel et de leur électricité. A mon avis, la suppression du PCRП et du PITRC est un pas en arrière.

De nombreux députés ont parlé de la date limite ce matin. Je sais que l'année financière se termine à la fin mars. En cette ère de l'informatique, il est toutefois très curieux que nous ne puissions équilibrer légalement les livres du gouvernement en accordant une prolongation de un, deux ou trois mois. Il gèle encore dans la majeure partie du Canada le 31 mars. Il est anormal de vouloir obliger les compagnies de gaz à remplacer le système de chauffage des résidences à cette époque de l'année. Non seulement c'est anormal, mais c'est injuste envers les consommateurs.

J'exhorte le gouvernement à accorder une prolongation de six mois, au moins jusqu'en septembre. Il est facile de modifier le système de chauffage en été, mais en mars c'est pratiquement impossible sur 95 p. 100 du territoire canadien. Je suppose qu'à Windsor ou sur la rive nord du lac Érié, les travaux pourraient être faits dès maintenant. Cependant, dans ma circonscription de Brant, qui est l'une des plus méridionales du Canada et qui se trouve à seulement quelques kilomètres du lac Érié, la société Union Gas a fait savoir qu'elle n'était pas en mesure de donner satisfaction à tout le monde avant la date limite. Beaucoup de gens vont être pénalisés à cause de ce délai ridicule.

Il y a deux ou trois points sur lesquels je voudrais insister, monsieur le Président. Les programmes PITRC et PCRП sont excellents. Pourquoi supprimer d'excellents programmes? Nous avons beaucoup d'autres programmes de subvention que nous devrions éliminer, par exemple ceux accordant d'énormes concessions fiscales aux sociétés pétrolières. Nous pouvons nous en débarrasser; mais pourquoi pénaliser le Canadien ordinaire qui s'efforce de réduire les frais que lui occasionne sa maison? Pourquoi ne pas attendre quelques mois ou quelques années? Ces deux programmes sont essentiels et s'avéreront rentables à long terme. Ils permettront au pays d'économiser des sommes considérables. C'est donc un investissement valable qui mérite l'appui du gouvernement du Canada.

Je n'ai pas entendu parler de changement dans les programmes américains équivalant au PITRC et au PCRП. Quand ces programmes sont entrés en vigueur, ils étaient révolutionnaires parce qu'ils pouvaient nous permettre de réduire notre consommation de pétrole par rapport aux années précédentes. Si nous créons des emplois grâce au programme de conversion, je suis certain que le nombre de contribuables augmentera, ce qui

Remplacement du mazout—Loi

permettra de compenser à long terme les dépenses que le gouvernement doit assumer à court terme. En éliminant ces programmes, nous risquons finalement de perdre beaucoup d'argent pour avoir voulu faire des économies de bouts de chandelle.

J'exhorte le gouvernement à accorder au moins une prolongation de trois mois, jusqu'à la fin juin. Cela permettrait aux gens de demander aux entreprises s'occupant d'autres sources d'énergie de faire les travaux. J'espère que le gouvernement tiendra compte de ces recommandations et agira en conséquence.

Le président suppléant (M. Paproski): La Chambre est-elle prête à se prononcer? Le député de Calgary-Est (M. Kindy) a parlé de l'amendement. Il n'y a pas de questions ni de commentaires après un discours de dix minutes. Le député demande-t-il la parole pour invoquer le Règlement?

M. Kindy: Pour poser une question.

Le président suppléant (M. Paproski): Il n'y a pas de questions.

• (1230)

[Français]

M. Jacques Guilbault (Saint-Jacques): Monsieur le Président, je voudrais apporter moi aussi ma modeste contribution à l'étude du projet de loi C-24. Tout d'abord, je dirai que je suis favorable à un report à six mois de ce projet de loi car, à mon avis, le gouvernement est malavisé de vouloir abolir avant son terme le Programme d'isolation thermique des résidences canadiennes ainsi que le programme de remplacement du mazout.

Essentiellement, il faut se rappeler que l'action combinée de ces deux programmes économise, quotidiennement, aux Canadiens 60,000 barils de pétrole, ce qui est considérable, sans compter, bien sûr, les avantages que les particuliers retirent en obtenant des subventions pour l'isolant allant jusqu'à \$500 ainsi que des subventions pour la conversion des systèmes de chauffage pouvant aller jusqu'à \$800.

Si vous me le permettez, monsieur le Président, je voudrais faire un petit recul historique et nous replacer dans le contexte en rappelant l'origine de ces deux programmes. Ces deux programmes ont pris leur origine durant la crise énergétique de 1973 alors que les pays producteurs de pétrole, notamment les pays membres de l'OPEP, ont décidé, d'un commun accord, d'augmenter de façon dramatique les coûts du pétrole, ce qui a causé, évidemment, un chavirement international considérable et des déplacements de capitaux importants entre les pays consommateurs de pétrole et les pays producteurs. Cependant, ici au Canada, un des effets les plus importants de cette crise énergétique de 1973 a été de nous faire réaliser jusqu'à quel point nos réserves en pétrole étaient loin d'être considérables et loin de nous assurer un avenir de tout repos pour autant que la consommation du pétrole est concernée. Cette crise énergétique, tout en nous faisant réaliser que nos réserves pétrolières n'étaient pas aussi abondantes que nous le pensions, nous a aussi fait réaliser jusqu'à quel point notre approvisionnement en pétrole provenant de l'étranger pouvait souffrir d'insécurité lorsqu'il se produit ainsi des changements dans le commerce international des produits pétroliers.